

# INFO

Saint Hilaire la Palud



Chers concitoyens,

L'été s'est enfin installé. Cette période qui est pour chacun d'entre nous un moment pour se retrouver en famille ou entre amis, en laissant momentanément nos soucis de côté, à bien mal débuté. Le traumatisme de l'attentat de Nice, répétition de ceux de Janvier et novembre 2015, laissera des traces douloureuses dans notre mémoire. De nombreuses familles ont été cruellement éprouvées et nous compassions à leur douleur et disons « plus jamais ça ! »

Il faut continuer à vivre; plus que jamais le « vivre ensemble » doit être notre ligne de conduite. Il faut montrer que nous n'avons pas peur et ne rien changer à notre mode de vie.

Nous continuerons à célébrer cette période comme par le passé.



Saint Hilaire, le week-end du 30 et 31 Juillet accueille deux manifestations festives. Nos traditionnelles « 24h de la barque » la fête maraîchine par excellence qui verra comme à l'accoutumée s'affronter les meilleurs « rameurs » de notre territoire.

Plus de 10 équipes de

4 se sont inscrites pour ce challenge si particulier qui se déroule au cœur du Marais de Saint Hilaire au lieu-dit Les Fuseliers. 24 heures à ramer sur un circuit de 2km250 ce n'est pas une mince affaire !

L'association « Conches et Rigoles » organisatrice, fidèle à sa réputation, a su mobiliser toutes les énergies pour faire de ce week-end un week-end réussi. De même pour l'Hilairoise 79 et les autres associations investies dans la préparation du 10<sup>ème</sup> anniversaire des Rassemblements des Saint Hilaire qui se dérouleront sur la place de la Mairie et à la salle des fêtes.

Les délégations des communes au patronyme Saint Hilaire seront accueillies dès vendredi et pourront découvrir notre village et ses environs tout au long de ces jours de fête.

C'est avec plaisir que la Municipalité apporte son soutien, met à disposition tivolis, tables, chaises, l'eau, l'électricité, tout le matériel en sa possession ainsi que l'aide des employés municipaux à la logistique pour permettre un bon déroulement de ces manifestations.

Amis Paludéens, vous n'aurez donc que l'embarras du choix pour cette fin juillet riche en événement. Je vous souhaite à toutes et tous un excellent été et vous dit à très bientôt pour d'autres nouvelles dans « La Passerelle ».



## Un point sur l'avancée des projets de la Commune :

- **L'aménagement des entrées de bourg**

L'obtention des subventions nous permet de démarrer le projet dans sa phase 1 et 2 à partir du mois de septembre.

Une première étape consistant en l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques est programmée pour cette fin d'été.

Un courrier sera prochainement envoyé aux riverains pour leur préciser la date des travaux.

- **Sécurisation routière et piétonnière du Pont du Pairé**

Le Conseil Municipal du 21 juillet a approuvé à l'unanimité le projet d'aménagement de cette partie de voirie et autorisé Madame le Maire à déposer une demande de subvention auprès de la Préfecture dans le cadre de la DETR (Dotation Equipement des Territoires Ruraux). Répondant ainsi à l'appel à projet de Monsieur le Préfet.

- **Rénovation thermique de l'école maternelle et des 2 logements communaux**

La CAN a été reconnue Territoire à énergie positive et à ce titre, a reçu du Ministère de l'Ecologie et de l'Environnement une première subvention en 2015. En 2016, un deuxième appel à projet a été lancé sur la rénovation de l'éclairage public, la biodiversité, la rénovation thermique des bâtiments communaux. A ce titre, la commune de Saint Hilaire la Palud s'est positionnée pour une rénovation thermique de l'école maternelle et les deux logements communaux. L'ensemble des projets CAN a été retenu par le Ministère et Madame le Maire en tant que vice-présidente en charge du développement durable a eu l'agréable mission de signer cette convention à Paris le 22 Juillet. 80% des travaux relatifs à cette rénovation sera donc pris en charge par cette subvention. Nos bambins n'auront donc plus à souffrir des écarts de température dans ce bâtiment qui date des années 1956.

- **Les Glycines**



Des travaux indispensables pour notre établissement ont été réalisés grâce à une subvention CARSAT de 15 000 € mais aussi à la

bonne santé financière actuelle de notre foyer logement qui affiche complet.

Le bureau "accueil/direction" est plus accessible aux familles et la sécurité est renforcée pour nos aînés. Des toilettes dignes d'un établissement de ce type ont été réalisées.

Enfin un rajeunissement de la structure est visible et apprécié de tous.

L'accessibilité du chemin de la gare à l'entrée des Glycines séduit les piétons.

Les allées du jardin sont enfin praticables pour les personnes âgées et la qualité de vie se voit renforcée par un terrain de boules et, à l'automne, par divers autres aménagements.

Le confort du personnel et des résidents sera encore amélioré d'ici la fin d'année par la mise en place d'une plateforme élévatrice à l'étage facilitant le déplacement entre les deux bâtiments. Celle-ci est financée à 90 % par la CARSAT, sur un autre appel à projet, à hauteur de 10 000€.

En effet, depuis 2015, la CARSAT s'engage pour la rénovation et la modernisation des petits établissements comme le nôtre et il faut savoir en profiter.

Notre prochain objectif serait « l'agrandissement de la salle à manger ». Ce projet, déjà prévu sur les plans initiaux de 1988, pourra peut-être enfin voir le jour !

## Les Brèves de l'Été :

- **Enquête publique**

***Sur le mode d'aménagement foncier, le périmètre et les prescriptions particulières du projet d'aménagement foncier des communes de Saint Hilaire la Palud et Arçais***

Du lundi 5 septembre 2016 jusqu'au vendredi 7 octobre 2016.

Les propriétaires fonciers concernés sont invités à se présenter en Mairie pour échanger.

- **La Poste**

sera fermée du 18 Juillet au 13 août inclus

Les recommandés pourront être retirés en Mairie aux heures d'ouverture :

Lundi-mardi-jeudi 8h45 à 12h30

Mercredi 8h45 à 12h30 et 14h à 16h

Vendredi 8h45 à 12h30 et 14h à 17h